

Conseil Municipal du Vendredi 1^{er} juillet 2022 à 19h00

À l'Hôtel de Ville – Salle du Conseil municipal – 1^{er} étage

ORDRE DU JOUR

a. Appel nominal

Article L. 2121 – 17 du C.G.C.T.

b. Désignation du Secrétaire de Séance

Article L. 2121 – 15 du C.G.C.T.1.

c. ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Point d'information

Sous la présidence du Premier Adjoint :

- 1.1 Appel nominal
- 1.2 Désignation du Secrétaire de Séance (*art. L.2121-15 du CGCT*)

Sous la présidence du Conseiller Municipal le plus âgé : (*art. L 2122-8 du CGCT*)

2. Election du Maire

Sous la présidence du Maire nouvellement élu :

3. Fixation du nombre des Adjointes selon l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités territoriales
4. Election des Adjointes selon l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales
5. Lecture de la charte de l' élu local selon l'article L 1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
6. Délégation au maire de certaines attributions du Conseil municipal
7. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 29 avril 2022 (*annexe*)
8. Désignation de représentants du Conseil municipal dans les différentes instances internes
9. Désignation de représentants du Conseil municipal dans les organismes extérieurs et commissions municipales
10. Désignation des administrateurs au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
11. Fixation et répartition de l'enveloppe indemnitaire globale autorisée
12. Minoration de l'indemnité allouée au Maire
13. Modulation des indemnités votées après répartition de l'enveloppe
14. Déclassement et désaffectation du domaine public d'un bien immobilier, cadastré CX0157, sis 46 rue de la Madeleine
15. Subventions maisons de quartier
16. Admission en non valeurs
17. Modification du tableau des effectifs
18. Compte-rendu des décisions du Maire et des marchés publics
19. Questions diverses